



HAL
open science

Licence professionnelle Infrastructures routières et aménagement urbains

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Infrastructures routières et aménagements urbains. 2014, Université de Cergy-Pontoise - UCP. hceres-02038442

HAL Id: hceres-02038442

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038442>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Infrastructures routières et
aménagement urbains

de l'Université de Cergy-
Pontoise - UCP

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Versailles

Établissement déposant : Université de Cergy-Pontoise - UCP

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Infrastructures routières et aménagements urbains

Secteur professionnel : SP3-Génie civil, construction, bois

Dénomination nationale : SP3-2 Travaux publics

Demande n° S3LP150008121

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Neuville-sur-Oise.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /

Présentation de la spécialité

La spécialité *Infrastructures routières et aménagements urbains* est une licence professionnelle ouverte en 2011 qui s'inscrit dans le département *Génie civil* de l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Cergy-Pontoise. Ce département comprend des formations de niveau Bac+2 (Diplôme universitaire de technologie (DUT) *Génie civil*) et trois licences professionnelles par alternance, l'une orientée en bâtiment et deux autres, dont la licence professionnelle faisant l'objet du présent rapport, en travaux publics. Cette licence professionnelle est également ouverte par la voie de la validation des acquis de l'expérience (VAE).

Son objectif est de former de futurs cadres pour l'étude et la conduite de projets routiers : chefs de chantier Routes/voies réseaux divers (VRD), gestionnaire de production, chargé d'études techniques du bâtiment, travaux publics (BTP), chef de projet, projeteur-dessinateur VRD/Routes. Elle s'adresse particulièrement aux étudiants ayant obtenu un DUT *Génie civil* ou un Brevet de technicien supérieur (BTS) *Travaux publics* ou *Economie de construction*. Elle peut aussi être intégrée par des étudiants titulaires d'une deuxième année de licence (L2).

La création de cette licence professionnelle répond à un besoin exprimé par les professionnels du secteur concerné. Elle fait l'objet d'une convention avec le centre de formation des apprentis (CFA) SUP 2000.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Les objectifs académiques et professionnels de cette licence professionnelle sont clairement identifiés et précisés ; la formation dispensée y répond. Plus précisément, cette formation permet l'acquisition de bases solides dans les divers domaines de l'infrastructure routière et de l'aménagement urbain avec un programme pédagogique bien pensé. Il importe de souligner l'existence d'une unité d'enseignement (UE) d'harmonisation visant à mettre les étudiants d'origines diverses à niveau (en construction ou en mathématiques) et une UE consacrée à l'acquisition de compétences transversales préprofessionnelles (communication orale et écrite, maîtrise informatique, maîtrise de l'anglais). Au-delà, la maquette est extrêmement lisible avec une distinction claire des UE selon la finalité des enseignements dispensés (sous forme de cours, travaux dirigés (TD) et travaux pratiques (TP) en utilisant largement les possibilités informatiques et multimédia) et une répartition des crédits européens cohérente. Le volume horaire global est satisfaisant (450 heures hors projet tuteuré). La politique des stages et des projets tuteurés correspond à ce qui est attendu dans une licence professionnelle. Le stage d'une durée de 33 semaines, selon le calendrier de l'alternance, s'effectue principalement, selon le dossier, dans des entreprises du domaine des travaux publics et de la VRD, mais aussi des bureaux d'étude et des cabinets de maîtrise d'œuvre ; il est néanmoins regretté que la liste n'ait pas été communiquée. Le projet tuteuré représente 150 heures minimum (1/4 du volume total) et est encadré par un universitaire et un professionnel porteur du projet (qui concerne la préparation d'un chantier). Outre ces deux éléments, une UE liée à l'acquisition de compétences professionnelles et technologiques et l'UE consacrée à l'acquisition de compétences préprofessionnelles participent à l'aspect fortement professionnalisant de cette formation. Les modalités de contrôle des connaissances sont portées à la connaissance des étudiants ; il s'agit d'un contrôle continu écrit et/ou oral. Un livret de l'étudiant est mentionné, ce qui pourrait être utilement précisé.

L'insertion professionnelle est délicate à apprécier faute de recul suffisant, cette formation n'ayant ouvert qu'en 2011. En outre, sur la seule promotion susceptible d'être étudiée, le taux de réponse à l'enquête menée par le département *Génie civil* de l'IUT s'avère décevant (moins de 50 % de réponses), de sorte qu'il est difficile d'en tirer des conclusions significatives ; les responsables de la formation sont très conscients de cette difficulté et tentent d'y remédier par la collecte d'informations lors de la remise du diplôme. L'analyse des réponses données (11 sur 22 diplômés) laisse néanmoins apparaître une insertion professionnelle plutôt satisfaisante (7/11 ayant trouvé un emploi après moins d'un mois de recherche dans les métiers pour lesquels ils ont été formés) ; la poursuite d'étude est faible (1/11 en master en alternance). Les responsables de la formation sont très conscients que la finalité et la réussite de celle-ci repose sur une insertion professionnelle rapide.

Des liens forts sont noués avec les milieux professionnels concernés. C'est ainsi que les 13 professionnels assurent plus de 50 % du volume total des enseignements. La majorité d'entre eux viennent d'EUROVIA, filiale de Vinci (8/13). En outre, l'implication des professionnels est importante à tous les stades de la formation : conception de la maquette, participation à la formation (enseignements dans diverses UE professionnalisantes, encadrement des projets tuteurés et des stages, participation aux visites de chantiers), participation au conseil de perfectionnement, soutien financier par la taxe d'apprentissage. Là encore, la participation d'EUROVIA apparaît prépondérante. Le dossier fait du reste état d'un partenariat avec cette société. Il n'y a cependant pas de formalisation des partenariats ni avec EUROVIA ni avec une autre entreprise. Il est précisé que cette formation correspond à une attente des professionnels du secteur concerné ; cet intérêt est d'ailleurs attesté par les lettres de soutien jointes au dossier.

Le pilotage de cette spécialité est très satisfaisant. Outre les professionnels, l'équipe pédagogique est composée de deux professeurs certifiés (PRCE) et agrégés du secondaire (PRAG), un Professeur, trois Maîtres de conférences (MCF) et deux contractuels et un professeur associé (PAST), tous de l'Université de Cergy-Pontoise. Un responsable pédagogique anime cette équipe en assumant les diverses tâches propres au bon fonctionnement de la formation. Une équipe pédagogique restreinte (responsable pédagogique, représentants des étudiants et responsable administratif) se réunit trois fois par an pour réfléchir à l'organisation matérielle et pédagogique. Un conseil de perfectionnement, composé des membres de l'équipe pédagogique et auquel sont invités les professionnels impliqués, se réunit deux fois par an pour réfléchir aux orientations de la formation. Le dossier mentionne, de plus, des liens avec les deux autres licences professionnelles du département *Génie civil* de l'IUT, mais aucune précision n'est apportée. L'attractivité est très satisfaisante et en hausse, même si le caractère récent de la formation ne permet que peu de recul (72 candidatures pour un effectif final de 25 en 2011/2012 et 94 candidatures pour un effectif final de 18 en 2012/2013). La plupart des candidatures semble venir de la région parisienne mais on manque d'information à ce sujet ; en revanche, ces étudiants ne viennent pas nécessairement de l'établissement (10 % en 2011/2012 et 2 % en 2012/2013). Ils ont obtenu antérieurement un BTS ou un DUT dans le domaine concerné. La formation se fait essentiellement en apprentissage (deux contrats de professionnalisation ont aussi été signés sur les deux années). Les effectifs comme le taux de réussite (88 % pour l'année 2011/2012) sont cohérents pour une telle formation. Par ailleurs, l'autoévaluation est claire et pertinente ; la qualité du dossier mérite d'être soulignée. En conclusion, il s'agit d'une formation récente qui remplit les objectifs assignés ; mais le porteur semble attentif à son éventuelle évolution en fonction des besoins des milieux professionnels concernés.

- Points forts :
 - Programme pédagogique très bien pensé.
 - Forte implication des professionnels à tous les niveaux.
 - Pilotage actif.

- Points faibles :
 - Partenariat avec le monde professionnel à développer et à formaliser par des conventions.
 - Enquête sur l'insertion professionnelle à améliorer pour cette formation néanmoins récente.

- Recommandations pour l'établissement :

Il serait sans doute opportun de diversifier les partenariats avec les milieux professionnels impliqués et de les formaliser afin de les rendre plus pérennes. Il sera également nécessaire à l'avenir de veiller, comme prévu par les responsables de la formation, à la qualité des enquêtes d'insertion professionnelle.



Observations de l'établissement

Spécialité : Infrastructures routières et aménagements urbains (IRAU)

Secteur professionnel : SP3- Génie civil, construction, bois

Dénomination nationale : SP3-2 Travaux publics

Demande n° S3LP 150008121

Recommandations :

Il serait opportun de diversifier les partenariats avec les milieux professionnels impliqués et de les formaliser afin de les rendre plus pérennes ; Il sera également nécessaire à l'avenir de veiller, comme prévu par les responsables de formation, à la qualité des enquêtes d'insertion professionnelle.

- Les responsables de la formation se rapprocheront des entreprises partenaires afin d'essayer de formaliser une convention, ce qui permettrait de rendre le partenariat pérenne.
- Depuis la rentrée 2013 une enquête de suivi des diplômés, centralisée par l'IUT, est mise en place. Vous trouverez les résultats de cette enquête ci-dessous.



Le devenir des diplômés 2013 de licence professionnelle **Infrastructures routières et aménagements urbains** de l'IUT de Cergy-Pontoise



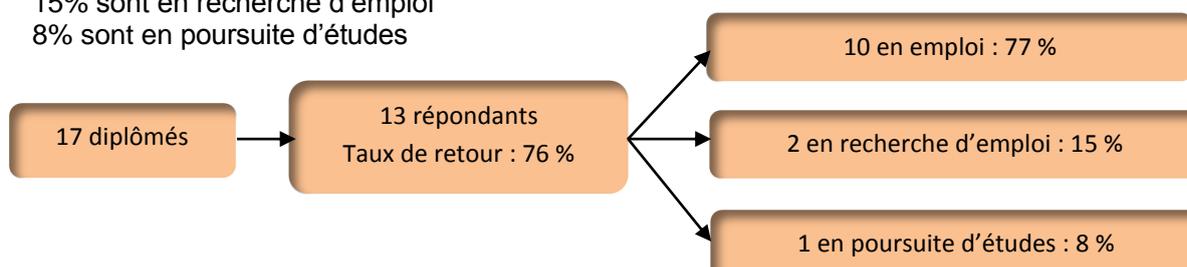
17 étudiants ont obtenu leur licence professionnelle **Infrastructures routières et aménagements urbains (IRAU)** en alternance à l'IUT de Cergy-Pontoise en 2013.

Ils ont fait l'objet de l'enquête réalisée par l'IUT en mars 2014.

13 diplômés de LP IRAU ont répondu à l'enquête. Le taux de retour est de 76 %.

Situation des diplômés LP IRAU 2013 à 6 mois

- 77% sont en emploi
- 15% sont en recherche d'emploi
- 8% sont en poursuite d'études



Les diplômés en emploi

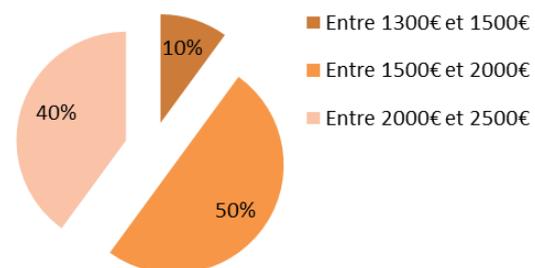
10 diplômés sur 13
sont en emploi : 77 %
dont 90 % en CDI.

77 % des diplômés (10 sur 13) sont en emploi 6 mois après l'obtention de leur licence professionnelle.

- Une grande majorité des diplômés en emploi sont en CDI (90%).
- 60 % d'entre eux ont été engagé suite à leur contrat en alternance.
- 80% d'entre eux ont trouvé un emploi moins d'un mois après l'obtention de leur licence professionnelle. Les 20 % restants ont mis entre 1 et 3 mois.

La moitié des diplômés en emploi perçoivent un salaire net mensuel compris entre 1500 € et 2000 €. 40 % des diplômés en emploi ont un salaire compris entre 2000 € et 2500 €.

Salaire net mensuel



Taille de l'entreprise	% cit.
Grande entreprise privée (+ de 250 salariés)	50%
Moyenne entreprise (de 50 à de 250 salariés)	30%
Secteur public (administration, établissement public)	10%
Petite entreprise (de 10 à 49 salariés)	10%

La moitié des diplômés en emploi travaillent dans une grande entreprise privée.

Les diplômés en recherche d'emploi

2 diplômés en
recherche d'emploi :
15 %

Parmi les 2 diplômés en recherche d'emploi, 1 diplômé recherche un emploi depuis moins d'un mois et l'autre recherche un emploi depuis plus de 3 mois.

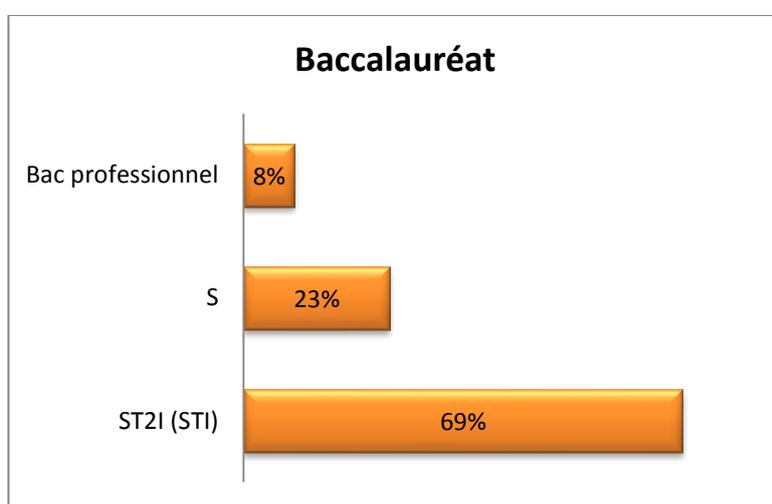
Les diplômés en poursuite d'études

1 diplômé en
poursuite d'études :
8%

Le diplômé poursuivant ses études après l'obtention de sa licence professionnelle est en master en alternance (contrat de professionnalisation) dans une école privée en Ile-de-France.

Profil des étudiants ayant suivi la licence professionnelle IRAU en 2012/2013

- Baccalauréat obtenu :



- Formation suivie avant l'entrée en licence professionnelle :



JL Bourdon
VP en charge de la formation